

*Séance plénière des 14, 15 et 16 décembre 2011
Budget 2012*

Interventions des élus

Au sommaire :

Explication de vote du groupe : Annick Mattighello

Lycées : Cathy Apourceau Poly

Santé : Eric Corbeaux

Développement économique : Bertrand Pericaud

Formation permanente : Jean Haja

Culture : Corinne Donnaint

Transports : Laurent Matejko

Enseignement supérieur et Recherche : Michel Autes

Europe : Dany Wallyn

Développement durable (Rapport Annuel) : Nicole Taquet Leroy

Développement durable et démocratie participative : Michel Autes

Agriculture, Ruralité, Alimentation : Laurence Sauvage

A.N.R.U : Laurent Matejko

Tourisme : Jean Haja

Mer et Ports : Delphine Castelli

Apprentissage : Cathy Apourceau Poly

Aménagement du territoire : Jean Haja

Sports et Jeunesse : Delphine Castelli

Citoyenneté, Relations internationales : Nicole Taquet Leroy

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Annick MATTIGHELLO Explication de vote du groupe.

M. le Président, M. le Vice-Président, chers Collègues,

Notre budget est marqué par le sceau national de l'austérité et de la réduction de la dépense publique, par la pression des agences de notations et des institutions financières internationales, alors que les conditions de vie des habitants de notre région se dégradent.

Cette aggravation terrible est due au refus de Nicolas Sarkozy d'apporter les véritables solutions à la crise, du fait de sa soumission aux dogmes de l'Europe libérale. Le Président « bling bling » aura bien servi le Capital, allant au devant des désirs de Mesdames Parisot et Merkel.

Son bilan est sans appel, le nombre de plans de licenciements dans les entreprises depuis le début de la crise a été multiplié par deux, et les inégalités s'accroissent. Il est vrai qu'à la table des riches, ce sont les pauvres qui payent !

Dans le même temps, avec le dogme de suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux, l'Etat est, à travers la RGPP, à la tête du plus vaste plan de casse social de notre pays. 165.000 postes d'enseignants en moins, c'est la mise au chômage de l'équivalent de 2 fois l'ensemble de la population active d'une ville comme Lille.

C'est dans un tel contexte que la droite régionale appelle à supprimer encore des effectifs dans la fonction publique régionale. Le service public local mérite toute notre attention, et particulièrement dans cette période. Il est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

S'il y a de l'argent à prendre, ce n'est pas de notre point de vue en exigeant de façon frénétique la réduction des dépenses utiles dictée par le traité de Lisbonne.

Nous avons en tête quelques pistes qui pourraient inspirer une refonte des finances publiques.

Oui de l'argent il y en a : 172 milliards d'allègements accordés aux entreprises, dont 30 milliards en exonérations de cotisations sociales, ou bien encore les 11,4 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches.

Il est aberrant de constater qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, la région n'ait plus aucun levier fiscal sur les entreprises. L'aboutissement de la réforme des finances locales, c'est une région dépendante à 90% des recettes transférées par l'Etat. Le manque à gagner, par rapport à ce que rapportait la fiscalité régionale, serait de 20 millions d'euros. Notons au passage le manque de visibilité sur les recettes transférées par l'Etat puisqu'on ne les connaîtra qu'en 2012.

L'évolution des concours de l'Etat ne permet pas de faire face de façon correcte à la montée en puissance des compétences régionales depuis la deuxième phase de décentralisation. Le rapport du CESER montre que le gel des dotations aux collectivités équivaut à une diminution de leur capacité d'action, si on le rapporte à l'inflation et l'augmentation des coûts. C'est d'ores et déjà moins 2,5 % en lien avec l'inflation.

L'emprunt d'équilibre du projet de budget régional est fixé à 296 millions d'euros pour 2012. Vous le savez, le recours à l'emprunt ne nous choque en rien. Une réflexion doit en revanche être menée d'urgence sur les conditions d'emprunts des collectivités, livrées au bon vouloir des banques privées, et à des taux d'intérêts contestables. Les 16.000 communes de France de moins de 10.000 habitants ont véritablement la tête sur le billot. La création d'un fort pôle public bancaire reste pour nous une réponse adaptée à la situation actuelle.

Le montant de la taxe sur les cartes grises proposé reste inchangé après avoir subi une augmentation de 40 % l'année dernière. Le taux de TIPP atteint le niveau maximum légal. Son produit estimé (243 millions) est inférieur à 2011, ce qui montre que cette recette de compensation est peu dynamique.

Nous regrettons cependant que l'exécutif régional ait choisi de jouer sur ces deux leviers, qui sont certes les seuls que l'Etat nous laisse, mais qui, comme tous les impôts indirects frappent plus durement les ménages aux revenus les plus modestes, le monde du travail mais aussi les couches moyennes qui de plus en plus sont tirées vers le bas.

Il aurait été possible de ne pas faire ces choix en début de mandat, ce qui aurait été un geste fort. Nous avons, pour ce budget 2012, réaffirmé notre opposition à la reconduction de ces mesures.

Nous apprécions par contre l'effort maintenu sur l'investissement régional, les dépenses d'investissement passant de 639 à 626 millions d'euros pour ce qui est des politiques régionales. C'est un maintien à un niveau appréciable. Les 75% de l'investissement public assurés par les collectivités sont indispensables pour la relance et pour l'emploi. On ne peut imaginer le désastre économique et social si demain matin les collectivités locales arrêtaient tous leurs projets ! Nous sommes par ailleurs réservés sur les appels à la restriction des dépenses de fonctionnement sur nos politiques régionales.

Pour notre groupe, les agences de notation, officines libérales que personne ne contrôle, sont dépourvues de la moindre légitimité. De quel droit peuvent-elles décider de la qualité et des orientations de l'action publique ?

Pour ce qui concerne les politiques régionales, nous ne reconnaissons qu'une seule agence de notation : les habitants du Nord Pas de Calais, et le mandat qu'ils nous ont confié pour répondre à leurs besoins.

C'est dans cet esprit que notre groupe a proposé de façon constructive un certain nombre d'amendements au budget régional.

Nous nous félicitons des nombreuses avancées que nos amendements ont permis et pour n'en citer que quelques uns : l'aide aux apprentis et à la recherche, l'augmentation du chèque livre lycéen, l'engagement régional pour garantir la gratuité du transport lycéen, l'aide aux structures culturelles régionales, l'ingénierie pour l'aide aux territoires, etc....

Ces avancées obtenues, au regard des réserves que nous avons exprimées au moment du Débat d'Orientation Budgétaire et durant ces 3 jours de plénière nous amènent à la position suivante, celle d'une abstention constructive et responsable pour ce budget 2012 de notre région du Nord Pas de Calais.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Cathy APOURCEAU POLY

LYCEES

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers collègues,

Cette séance budgétaire est l'occasion de faire le point sur les conséquences pour les lycéens de notre région et pour leurs familles d'une décennie de réformes impulsées par la droite sur l'Éducation nationale.

En une dizaine d'années, les effectifs de l'Éducation nationale ont diminué de 165 437 postes, soit 14,4 % des effectifs. Au-delà de ces suppressions de postes aux conséquences dramatiques dans une région où le manque d'effectifs est criant face à l'ampleur du décrochage scolaire, la droite et le gouvernement, méprisants envers l'égalité républicaine de notre système scolaire, conduisent, par leurs orientations, l'école à être moins égalitaire, plus concurrentielle et plus sélective.

Il y a d'abord eu l'attaque contre la carte scolaire, ensuite, les zones d'excellence et l'autonomie qui désagrègent la réponse publique d'État et s'accompagnent du regroupement des établissements. Ces évolutions préparent une nouvelle décentralisation dans le cadre de la réforme des compétences et de la suppression des postes. Le gouvernement veut accroître l'autonomie jusqu'à l'embauche directe par chaque établissement d'enseignants contractuels. Il pousse les collectivités à se substituer à l'État. Le ministre CHATEL persévère en prévoyant de donner pleins pouvoirs aux chefs d'établissement pour évaluer les enseignants, les personnels d'éducation et d'orientation. Cette situation a justifié un appel unitaire à la grève ce jeudi des enseignants, auquel notre groupe affirme tout son soutien à l'occasion de cette séance.

Le caractère national du service public de l'éducation et sa continuité sur tout le territoire doivent être réaffirmés ; c'est la condition sine qua non du droit pour tous les jeunes d'accéder dans la proximité à une formation de qualité et choisie.

Cependant, la région peut afficher des priorités d'action, les collectivités locales sont tenues de participer au fonctionnement des établissements privés. Pour autant, il ne nous appartient pas de financer au-delà de la loi ces établissements qui ne sont pas tenus aux principes républicains de laïcité, de gratuité et d'obligation de scolarisation, faute de quoi l'école publique se trouverait prise entre deux feux, entre un gouvernement qui favorise le recours au privé et la marchandisation de l'enseignement en sabrant les moyens du service public et des collectivités de gauche qui feraient mine de ne pas faire de différence entre public et privé.

Nous demandons à travers un amendement que la région mette un terme à ses dépenses d'investissement en direction de l'école privée, soit 3,5 millions en crédits de paiement et 45 millions d'autorisations de programme. Cette proposition ne manquera pas, d'ailleurs, de satisfaire les membres de la droite régionale qui cherchent à faire des économies.

Nous apprécions, je tiens à le souligner, avec la mise en place du programme pluriannuel d'investissement qui nous est présenté aujourd'hui de façon détaillée, la visibilité qui est apportée à l'action régionale dans l'entretien, la rénovation et la construction des lycées. Cette visibilité donnée tranche avec le manque de concertation et d'information transmis par le rectorat sur l'évolution de la carte scolaire en région.

Cette avancée importante nous permet de mieux anticiper les réponses à apporter aux besoins futurs pour l'accueil de nos lycéens. Je tiens à remercier les services de la formation initiale pour le travail accompli en termes de dialogue personnalisé, travail qu'il nous faudra poursuivre et améliorer. Je pense à l'information sur les dotations de fonctionnement des établissements.

Nous invitons la région à poursuivre son action autour de la qualité de la vie lycéenne ; c'est l'objet des groupes de travail au sein de la commission lycées qui déboucheront sur des propositions d'orientations dans différents domaines en faveur de l'aide à la gratuité de la scolarité, des projets lycéens, de la mobilité internationale, de la restauration, de l'agenda 21. Nous présenterons, comme chaque année, des amendements visant à améliorer cette qualité de vie avec

l'augmentation du chèque livres ou l'instauration d'un « Pass culture » pour les lycéens.

Nous souhaitons également, à travers la discussion de nos amendements, que la région prenne des engagements pour la gratuité du transport lycéen sur le territoire régional, à l'heure où la crise touche durement les familles du Nord - Pas de Calais ; revenir sur cette gratuité serait un recul social que nous ne pourrions accepter. Je voudrais, pour conclure, revenir sur un leitmotiv des orientations scolaires actuelles, celui du rapprochement écoles/entreprises, conforme au projet de la majorité présidentielle pour l'école et s'inscrivant dans les préconisations de Lisbonne d'une économie de la connaissance la plus compétitive. L'employabilité, et non la connaissance pour tous, devient l'objectif de la normalisation de l'école, de son organisation, de sa pédagogie.

Ce n'est pas notre conception de l'école, parce que nous reconnaissons à chaque jeune les capacités d'acquérir un haut niveau de qualification dès lors que la nation s'en fixe l'ambition et que l'État s'en donne les moyens.

La relance de l'école de l'égalité est aujourd'hui une priorité ; il est impératif de lui redonner les moyens nécessaires à son travail d'émancipation intellectuelle pour les jeunes, pour lesquels l'éducation est un droit inaliénable et non un privilège de classe.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mr Eric CORBEAUX

POLITIQUE SANTE

Monsieur Le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Mes Chers Collègues,

L'année 2012, nous invite à un calendrier aussi rythmé que crucial. Crucial pour l'avenir de l'Europe, de notre pays, crucial pour notre avenir et ceux des habitants du Nord-Pas-de-Calais...

Alors que les débats du moment sont davantage à la recherche d'une posture présidentielle qu'à un échange de fonds sur l'avenir du pays, la question des politiques de santé, au cœur même des préoccupations de nos concitoyens apparaît comme une question primordiale sur le projet de société à soumettre à ceux qui auront à choisir le destin de la France.

Le gouvernement Sarkozy / Fillon au travers des réformes menées et des plans d'austérité a clairement affirmé sa volonté de soumettre les politiques de santé à la logique de marché.

Ainsi va la T2A, l'annonce du gel impératif des dépenses publiques de santé, la taxation supplémentaire des mutuelles inscrites comme un élément de retour à l'équilibre budgétaire, tout cela à l'inverse des besoins de nos populations dans ces périodes difficiles et des politiques dont les coûts seront supportés par nos concitoyens.

Dans ce contexte de crise, qui détériore la situation de notre population dans notre région, chacun s'accorde pour exiger l'indispensable urgence d'une enveloppe financière pour rattraper les retards que nous connaissons en matière de santé. C'est cette enveloppe que nous appelions de nos vœux en 2004, puis en 2008 avec Alain Bocquet sous l'égide de l'humain d'abord...

La situation est grave, elle est périlleuse et aborde des questions vitales...

Ainsi elle appelle à la mobilisation générale des forces de gauche pour obtenir cette enveloppe de rattrapage en portant l'exigence d'une autre logique de financement des politiques publiques de santé basé sur la solidarité et la contribution des plus aisés...

Alors même que les besoins de financement de la sécurité sociale sont évalués dans

une moyenne de 15 milliards d'euros, c'est 172 milliards d'euros d'exonérations fiscales accordées chaque année aux entreprises et en particulier aux entreprises du CAC 40. *Rappelons que par ailleurs, en période de croissance soutenue, il n'y a pas de trou de la sécurité sociale.*

C'est donc bien un combat politique, un combat idéologique que la droite nous impose... et ce combat exige volontarisme et engagement, réfute toute forme de fatalisme et de compromission pour engager notre région vers le chemin de l'amélioration de notre situation sanitaire et celle de ces habitants.

Elle nous impose de poursuivre les politiques régionales volontaristes en la matière et ne doit en aucun cas venir en substitution des politiques de désengagement de l'Etat. Elle nous impose désormais de consacrer exclusivement l'argent public régional au financement des hôpitaux publics et des missions de service public de santé.

Ainsi, au titre de Président de la commission santé, plan anti-cancer, je me félicite que notre commission ait refusé au cours de sa dernière réunion ordinaire, l'aide publique au secteur hospitalier lucratif.

Au nom du groupe des élus communistes, Parti de Gauche et unitaire, je vous invite à inscrire ce principe de l'exclusivité des fonds publics régionaux à l'hôpital public et aux missions de service public de santé comme la règle d'or de notre institution régionale.

Par ailleurs, je ne pourrais m'abstenir d'un mot sur la situation financière préoccupante des hôpitaux publics de notre région... et dénoncer ainsi la mise en concurrence des territoires et des structures dans une logique de mort organisée du service public de santé partout en France et en particulier en Nord-Pas de Calais.

Ainsi la logique de marché des politiques de santé, mettent par la T2A le public et le privé sur un même pied d'égalité...

Les logiques de restructuration vident les territoires des services de santé de proximité et mettent en péril le principe même de l'égal accès aux soins en les opposants aux autres.

Les situations financières aggravées par les emprunts toxiques qui profitent aux marchés financiers laissent planer de grandes inquiétudes sur l'avenir même des Hôpitaux d'Arras, de Calais et de Lens, pour lesquels la situation est très préoccupante...

En outre, l'attaque morbide du gouvernement contre la sécurité sociale minière et le démantèlement des AHNAC prouve si besoin en était cette logique financière inique pour une course aux profits immédiats, sans délai, alors même que l'urgence ne s'y prêtait pas – au-delà de cette logique financière - à reformer un système qui de fait allait s'éteindre de lui-même.

Cette situation appelle également à notre engagement... parce qu'il y a un lieu à la résistance politique face à l'injustice et la mise en danger de nos concitoyens.

Enfin,
2 amendements portés par notre groupe au cours du débat de l'an dernier ont fait l'objet d'un travail précieux de la part des services de la DRESTIC et des membres de notre commission.

Ainsi à travers l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé pour les étudiants et la mise en place annoncée du pass-contraception, nous affirmons dans notre institution répondre aux préoccupations de santé de nos jeunes concitoyens...

Quand bon nombre de nos concitoyens refuse désormais de se soigner, faute de moyens, nos jeunes sont une cible particulièrement fragile de ces politiques désastreuses... Je veux ici donc saluer le soutien de notre institution aux jeunes de notre région et le voir comme un signe d'espoir et d'espérance dans notre volonté de construire un avenir meilleur pour notre territoire.

Vous le savez tous ici, les attaques sont multiples, sans scrupule, y compris envers les victimes de l'amiante dans une région particulièrement touchée. C'est pourquoi à travers l'amendement que nous vous présentons, nous invitons notre institution et ses élus à un engagement fort auprès des associations victimes de l'amiante et de lutte contre le cancer de l'amiante.

L'attente est forte. La déception des familles et des victimes serait grande dans l'absence de soutien de notre institution. (tant les besoins sont immenses...) C'est donc cet axe fort et nouveau que nous proposons à notre assemblée de porter en 2012 et pour les années à venir...

Vous le savez, Monsieur le Président, la situation est grave pour notre région. Cette situation à l'aube de l'année nouvelle appelle à la responsabilité et aux courages politiques qui portent une vision nouvelle de notre société.

Celle d'une société du bien être, une société d'émancipation de tous.

L'heure n'est plus à la simple résistance aux mauvais coups d'une droite qui a décidé d'assumer clairement sa vision d'une société du « chacun pour soi » et surtout du « plus », du « toujours plus » pour ceux qui ont déjà beaucoup et au détriment du plus grand nombre en réclamant encore plus d'effort à ceux qui paient déjà fort une crise dont ils ne sont pas responsables !

La France n'est pas un vaste monopoly où ceux qui ont l'argent viendraient spéculer sur tout et surtout sur la dignité humaine. Cette vision n'est pas acceptable et la logique n'est pas justifiable.

Les plans d'austérité ne sont pas la solution, ils sont le problème.

L'argent existe, il est simplement concentré entre les mains d'une petite minorité qui se refuse au partage.

La seule solution pour la reprise d'une croissance forte, c'est celle de la construction d'une société du bien être, du droit à la santé pour tous qui permettent le plein emploi et le développement de la consommation des ménages comme seul moteur de la croissance qui vaille !

Cette ambition appelle à un virage politique sans précédent que nous vous invitons à initier dans notre institution régionale...

Elle appelle à la mobilisation en soutien à toutes les forces vives de notre région, à l'invitation du CRSA pour exiger ce plan de rattrapage dont je vous parlais précédemment.

C'est l'objectif impératif que nous devons nous fixer et sur lequel nous le lâcherons rien !

Face à la règle d'or de l'austérité, nous disons que la seule capable de redonner espoir et d'inverser ces logiques capitalistes, c'est celle de l'humain d'abord !

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Monsieur Bertrand PERICAUD

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Notre budget de développement économique propose une hausse en matière d'investissement et de fonctionnement.

Ce choix nous l'approuvons dans un contexte de crise exacerbée du système ultra-libéral européen.

Avec un taux de chômage qui atteint presque 13% de la population active régionale, le soutien à l'activité économique doit rester une priorité de notre politique.

Soulignons aussi que notre région a perdu plus de 10 000 emplois en 2011.

Notre balance commerciale reste déficitaire et nos exportations faiblissent à nouveau, alors que les importations et les exportations avaient amorcé une reprise sensible dès le début de 2009.

Ces mauvais chiffres s'expliquent en grande partie à la lumière d'une crise financière qui a développé une nouvelle forme d'insécurité sociale et économique au sein de nos territoires.

Dans ce contexte le gouvernement continue à soutenir les logiques de rentabilité qui détruisent l'emploi et les ressources, et dilapident l'argent et les richesses créés.

Prenant prétexte de l'aggravation de la crise des dettes publiques dans laquelle s'enfoncent les pays de la zone euro, le gouvernement prêt à toutes les concessions pour satisfaire les agences de notations, imprime un tour de vis supplémentaire aux dépenses publiques et sociales. C'est l'objectif de la fameuse règle d'or...

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, nul besoin d'être grand clerc pour qu'une telle posture annonce un nouveau cycle de récession.

Pour nous, il est évident que la situation actuelle de fragilisation de l'appareil productif et de crise du crédit bancaire doit conduire à réévaluer les interventions régionales dans ce domaine.

Cette démarche implique de s'écarter des orientations libérales et des conceptions de concurrences exacerbées de l'innovation promues par la commission européenne et la stratégie de Lisbonne.

Nous sommes d'accord sur l'idée de voir se créer davantage d'entreprises innovantes mais tout en préservant l'intérêt général, l'équité sociale et territoriale.

La politique régionale d'innovation doit-être en cohérence avec les enjeux sociaux et environnementaux, et profiter à tous à commencer par les salariés, les populations et les territoires les moins favorisés.

Enfin, la profondeur de la crise actuelle, son impact sur l'emploi et notamment sur l'emploi industriel, la hausse du chômage et les faibles probabilités d'une réelle reprise à court ou moyen terme montrent bien que le modèle ultra-libéral européen relève d'un concept désuet.

Au regard de cette situation, il nous faut continuer à renforcer l'attractivité économique et sociale de notre région et une politique d'innovation ambitieuse peut constituer un élément important.

Enfin, la dégradation de l'emploi, dans l'industrie et aussi dans les services, est la conséquence d'une globalisation irréfléchie qui laisse libre court aux stratégies des groupes qui font primer la rentabilité financière sur l'emploi, la formation et la recherche.

Il faut remettre l'Homme au centre des décisions.

Les inégalités accrues, les difficultés d'insertion sociale appellent d'autres réponses.

La région Nord Pas-de-Calais doit redevenir un des moteurs du développement de l'économie française au service d'une croissance qui privilégie le développement de l'emploi.

Si la Région ne dispose pas de tous les outils pour agir, elle peut toutefois être un lieu pertinent pour mettre en oeuvre des mesures préventives et offensives face aux méfaits du capitalisme financier.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Monsieur Jean HAJA

FORMATION PERMANENTE

Monsieur le Président,
Monsieur le vice-président,
Chers collègues,

Je poursuis le propos de mon collègue Bertrand PERICAUD en insistant sur l'avancée qui a été menée cette année car après la signature du contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle (CPRDFP) le 31 mai 2011 nous a été présentée l'ébauche de la création d'un service public régional de la formation. Cette dernière démarche a été initiée par les services de la formation, que je remercie, et le cabinet d'études « Sémaphores », un cabinet d'études très pointu, qui doit finaliser son étude en 2012. Une synergie qui va favoriser la gestion des programmes de formations professionnelles démocratiquement. En ce qui me concerne, au nom du groupe, je demande que soit inscrit lors du premier appel d'offre que cette première délégation de service public se réalise sur 5 ans avec une évaluation régulière au moins annuelle.

Nous le répétons, il faut que notre choix permette de lutter efficacement contre l'orientation dominante d'une marchandisation de la formation professionnelle.

Monsieur le Vice-Président, dans le cadre du SRDE et sa déclinaison locale, je pense que certains territoires devraient être plus engagés car à l'étude des productions pour la préparation de la 14^{ème} conférence permanente du SRDE, nous observons que des territoires et ceux qui auraient le plus besoin de se mobiliser, ne réagissent pas ou très peu. Je propose au nom du groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires que nous menions une politique incitative et participative pour favoriser leurs inscriptions dans les stratégies développées lors de ces conférences permanentes et ses déclinaisons dans les PLDE.

D'autre part, j'adhère à votre proposition pour le Pact pour l'emploi et l'avenir des jeunes car notre effort doit se porter essentiellement et prioritairement sur la formation des jeunes exclus des formations classiques, en effet les jeunes sont les premières victimes de la crise financière et les chiffres du chômage en sont la preuve. Ces jeunes avant d'accéder à un lycée et je préfèrerai le lycée professionnel que le lycée de la 2^{ème} chance, auront bien des compétences à acquérir avant ! Car ce sont souvent au départ des jeunes décrocheurs qui eux n'ont pas pu de fait s'inscrire dans un processus de qualification et comme l'évoquait Bertrand SCHWARTZ pour réussir en peu de temps une remobilisation et une réconciliation

avec les apprentissages cognitifs, il faut donner plus en qualité. Cette démarche doit avoir lieu avec le concours de pédagogues chevronnés et des moyens supplémentaires pour l'encadrement et les supports. C'est la raison pour laquelle j'évoquerai la nécessité d'augmenter le budget des stages de formation et d'insertion des jeunes (FIJ). D'autre part nous n'aurions pas à proposer tant d'investissements si l'Etat n'abandonnait pas en amont, des dispositifs qui agissaient, régulaient, suppléaient l'instruction, base de la réussite éducative : j'évoque les ZEP et REP, les RASED et aujourd'hui les programmes de réussite éducative (PRE) en les transférant aux collectivités territoriales.

Je vous remercie de votre attention

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Corinne DONNAINT

CULTURE

Monsieur le Président,

Mme la Vice-Présidente,

Chers Collègues,

Oui, Mme Génisson, je partage avec vous la même idée, la culture n'est pas un luxe, mais les périodes de crise financières n'incitent guère les collectivités à développer les politiques dites « facultatives ». Pourtant, dans un contexte de crise économique qui pèse sur le quotidien des habitants du Nord Pas de Calais, notre intervention dans le domaine culturel est plus nécessaire que jamais. Développer cet effort en dépit des contraintes budgétaires pour mettre en œuvre ces politiques donne tout son sens à l'action publique.

Dans le même temps, les discussions parlementaires actuelles sur le budget de l'Etat renvoient aux inquiétudes sur les priorités données avant tout au financement des projets d'envergure au détriment de l'irrigation des structures contribuant au développement des arts, et à la démocratisation de la culture sur l'ensemble du territoire.

Dans notre région aussi l'inquiétude est grande, comme le prouve cette longue lettre ouverte à Monsieur Percheron, Président de Région, parue dans la presse et dont la longue liste de signataires en renforçait la crédibilité.

C'est donc dans ce contexte que nous nous interrogeons sur l'évolution de certaines orientations des politiques régionales.

En effet, on voit se multiplier les partenariats avec de grandes structures apportant un cachet national au Nord Pas de Calais : Louvre, Comédie française, Centre Pompidou, l'IMA... Ce type d'opération consiste à aller chercher de façon systématique des "labels" culturels à Paris, comme s'il y avait là une forme de culture légitime qui prévalait. Après la grande ambition de la décentralisation culturelle, va-t-on vers une espèce de déconcentration des grands équipements parisiens, à rebours de l'Histoire?

L'engagement à hauteur d'un million d'euros de la Région avec la ville d'Arras sur un partenariat de plusieurs années avec le musée de Versailles pour des expositions de carrosses, nous semble emblématique des limites d'un tel exercice.

Nous nous interrogeons donc devant cette réorientation vers les projets d'initiative régionale, quand notre action devrait s'inscrire d'abord dans une valorisation des acteurs culturels locaux. Ensuite, notre région aurait davantage vocation à contribuer au rayonnement des grands équipements culturels régionaux, comme cela s'est fait avec l'ONL, avec la mise en place de partenariats avec différents territoires et d'actions décentralisées.

Nous apprécions l'engagement régional dans une politique d'aide à la numérisation pour les petites salles de cinéma, dans une perspective de soutien à l'éducation à l'image, comme le soulignent les travaux du comité mis en place à cet effet.

D'autres éléments nous renvoient en revanche les signaux d'une insuffisance du budget culture régional:

- La part des crédits affectés à des opérations votées lors des exercices antérieurs, dont la proportion dans le budget augmente chaque année
- La masse des demandes de subvention régionale en rejet, dont beaucoup rentrent pourtant dans les critères d'interventions que nous nous sommes fixés.
- **le gel des subventions annuelles à la plupart des structures régionales**, ce qui ne leur permet pas de faire face à la hausse des coûts observée.

Dans ces conditions, la diminution de 3 millions d'euros inscrite au budget concernant les crédits dédiés aux équipements structurants et à l'accompagnement de la dynamique culturelle et artistique ne nous semble pas appropriée dans un contexte de grande fragilité du tissu culturel régional.

Si, comme on nous l'a affirmé, la prise en charge à 80% du fonctionnement du Louvre Lens, soit 5 millions d'euros dès 2012, sans aucun apport de l'Etat, n'a réellement pas d'impact sur nos politiques culturelles ordinaires, pourquoi de telles baisses?

Face au démantèlement systématique par la Droite des politiques publiques de l'art et de la culture, sur fond de marchandisation accélérée, nous proposons à la Région à travers un amendement de maintenir de façon significative son effort volontariste au soutien à la création.

Nous proposons également le lancement d'un pass culture pour les lycéens pour renforcer les passerelles indispensables entre l'éducation et la culture.

* * *

Porter dans nos politiques culturelles l'ambition d'un « partage du sensible », pour reprendre la formule du philosophe Jacques Rancière, induit un soutien massif à toutes les formes d'appropriation populaire de l'art, du patrimoine et des créations, à l'éducation et l'expression artistique.

Cela implique de travailler pour la culture à l'école, dans la ville, dans l'univers du travail, comme un outil citoyen d'enrichissement de soi et d'embellissement du quotidien.

La politique culturelle n'est pas l'affaire seulement des artistes et des acteurs culturels, elle doit s'adresser à toute la société et mobiliser l'ensemble des citoyens. Elle est de notre point de vue un outil majeur de l'accès des classes populaires à la maîtrise de leur destin et de leur émancipation.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mr Laurent MATEJKO

TRANSPORTS

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Chers Collègues,

Le débat budgétaire 2012 sur les transports permet de revenir sur plusieurs orientations politiques chères au groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires.

Nous notons avec satisfaction le retour aux investissements en matériels roulants, qui plus est produits dans la région, à Crespin. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises sur ce point : il est indispensable que la commande publique soutienne l'activité locale. Nous le devons aux 10.000 salariés de la filière ferroviaire du Nord-Pas-de-Calais qui se distinguent par leur haut niveau de savoir-faire et de productivité. Aucune autre région française ne connaît un tel enjeu.

Rappelons nos demandes quant à une stratégie régionale du ferroviaire :

- Que la région Nord Pas de Calais en tant qu'acquéreuse de matériels roulants, conditionne ses achats à la localisation de la production, y compris concernant la sous-traitance.
- Que les pouvoirs publics organisent un pôle ferroviaire régional alliant industrie et recherche (j'y reviendrai dans la suite de mon propos).
- Qu'un appel soit lancé aux plans national et européen pour structurer la filière dans le sens de la coopération et non de la concurrence stérile entre entreprises et salariés

Dans le même sens, la participation décisive de la région à la création de Railenium, sous la forme d'une fondation scientifique de coopération, répond à notre souci de mettre en synergie les capacités considérables de notre territoire, qui doivent agir de concert. Ce projet, autrement appelé «centre d'essais ferroviaire », situé à Aulnoye-Aymeries et Bachant dans l'Avesnois, permettra s'il est mené à bien de redonner une visibilité à l'innovation régionale en matière de transports sur rails. Nous savons que les commandes de nouveaux matériels répondent à une augmentation régulière de la fréquentation de nos lignes TER, augmentation qui continuera avec le cadencement des circulations. Pour mémoire, il s'agit de +2,2% de km/trains prévus en 2012. A l'heure où nous l'évoquons, il est encore trop tôt pour savoir si le passage au cadencement est un succès ou pas.

Les faits sont là : si cette révolution des horaires est bénéfique aux usagers (ce qui reste à prouver, de nombreux contre-exemples existent on sait que de nombreux usagers sont en difficultés par rapport à certains horaires extrêmes, tôt le matin ou tard le soir), elle crée aussi objectivement les conditions pour une « vente à la découpe » des sillons horaires. Ce n'est pas une coïncidence si la date du 11 décembre 2011 correspond à l'arrivée des premiers trains de voyageurs privés sur le réseau national.

Nous savons que ces « réformes » sont pilotées depuis Bruxelles qui n'est jamais rassasiée de concurrence. Peu importe que la séparation entre l'opérateur de transport qu'est la SNCF et le gestionnaire des infrastructures R.F.F aboutisse régulièrement à des aberrations, aucune leçon n'en est tirée. Au plan régional, la ligne à ne pas franchir pour nous est celle de la mise en concurrence entre opérateurs de transports de voyageurs, car nous savons que si le service public unifié est mis à mal, la sécurité sera immanquablement sacrifiée à la recherche de profits.

Pour le dernier point de notre intervention, je reviens sur le rendez-vous que nous avons donné concernant le transport des lycéens lors d'une précédente plénière. Comme vous l'a annoncé Cathy Apourceau-Poly à propos du budget des lycées, nous ferons deux propositions d'amendements :

D'une part, nous demandons la gratuité du transport des lycéens par le TER.

D'autre part, nous demandons la prise en charge intégrale du transport des lycéens (hors-TER) dans les agglomérations qui aujourd'hui ne leur offrent aucune solution. Il y va de l'égalité de traitement entre nos jeunes concitoyens : nul ne doit être placé en situation d'échec pour des raisons économiques.

En conclusion, je tiens à remercier les services du Conseil Régional pour leur travail et leur suivi.

Je vous remercie de votre attention.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Monsieur Michel AUTES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Dans le débat de ce matin à propos de l'Institut Pasteur, Monsieur le Président, vous avez parlé du « désert régional de la recherche ». Vous avez sans doute raison, mais je pense qu'il s'agit plus d'une solitude que d'un désert.

En effet, la recherche régionale est une recherche de qualité, avec de véritables pôles d'excellence, reconnues internationalement, avec un nombre important de chercheurs et d'enseignants chercheurs.

Notre enseignement supérieur, avec sept universités et un maillage important du territoire, avec un nombre d'étudiants considérable, est un véritable atout pour le développement de notre région.

Cependant, il est vrai, la communauté des chercheurs de cette région se sent peu reconnue et peu écoutée.

Peu reconnue dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir ; nous en avons déjà débattu dans cette enceinte, même s'il faut souligner le beau succès du programme EGID.

La Région s'engage dans les Learning Center, dans le relogement de l'IEP ; c'est très bien. Mais les besoins restent nombreux.

J'insisterai sur deux aspects.

D'abord la nécessité de permettre la créativité et l'innovation portée par les chercheurs, de plus en plus enfermés dans les logiques mortifères de l'académisme ou des priorités définies sans concertation.

C'est pourquoi, par un amendement, le Front de Gauche proposera d'abonder la ligne budgétaire consacrée aux projets émergents.

En second lieu, la recherche déborde aujourd'hui les frontières disciplinaires. Les avancées se font aux frontières et dans les confrontations interdisciplinaires. Je donnerai comme exemple le projet de labex porté par la Maison Européenne des

Sciences de l'Homme et de la Société qui fédère la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales de toutes les disciplines.

Je rappelle qu'après l'Ile de France, cette communauté est la plus nombreuse en région. Mais elle souffre de son émiettement institutionnel et disciplinaire. Le projet ADA (Argumentation, Décision, Action) est un projet de grande qualité scientifique, très lié aux enjeux sociétaux et qui fédère la communauté des chercheurs des sciences humaines. Il comprend une interface importante avec les sciences de la communication et l'informatique.

Un soutien actif du Conseil Régional à ce type de projet serait de nature à sortir la communauté scientifique de sa solitude et à renforcer sa reconnaissance aux plans national et international.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Monsieur Dany WALLYN

EUROPE

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Feder, F.S.E ... derrière ces sigles un peu abstraits se cache une réalité concrète : l'engagement financier de l'Union Européenne en faveur de notre région.

Les fonds européens s'orientent vers la mise en œuvre d'un ensemble de politiques visant un même objectif : l'adaptation de notre région aux mutations économiques, technologiques et démographiques dans un contexte de compétition mondiale exacerbée.

A l'aube de la nouvelle génération des fonds structurels européens 2014-2020 de nombreuses réflexions sont lancées sur l'avenir de la politique régionale européenne et notamment sur l'évolution de l'attribution des aides européennes aux régions.

En effet, Bruxelles évoque de nouvelles pistes de financement pour apporter un surcroît d'aides européennes aux régions dont la richesse oscille entre 75% et 90% du P.I.B européen. Il s'agirait de créer une troisième catégorie de régions bénéficiaires des fonds.

Je sais que l'Exécutif Régional milite avec plusieurs Régions pour cette troisième catégorie afin d'empêcher le décrochage de notre région.

En effet, la mise en place de cette 3^{ème} catégorie de régions, situées entre les « moins développées » et « les plus développées » permettrait d'atténuer les effets de seuil injustes et pourrait favoriser la mise en place de conditions favorables pour que notre région atteigne les objectifs de croissance durable et d'emploi.

Cette nouvelle classification nous permettrait de mieux soutenir nos projets de développement d'infrastructures.

Malheureusement, le projet européen des « régions intermédiaires » risque de ne pas aboutir car les pays moteurs de l'U.E ont décidé de ne pas augmenter leur contribution pendant la durée du prochain cadre financier pluriannuel 2014-2020, selon le principe malthusien de la règle d'or...

Dans cette configuration, les financements alloués aux territoires européens pourraient diminuer de manière drastique.

D'un côté, les orientations de l'Europe ultralibérale créent les conditions d'une aggravation de la situation économique et sociale de la région et de l'autre, une sérieuse réduction des moyens pour l'aider à s'en sortir.

En clair, l'Union Européenne vise à entrainer encore plus les territoires, les régions et leurs forces vives dans le soutien à la rentabilité financière des groupes transnationaux et à leur guerre économique mondialisée.

Les politiques d'appui aux chômeurs et la formation continue sont des parents pauvres des aides européennes.

Si la politique de cohésion est présentée comme l'un des trois axes majeurs de la construction européenne avec le marché unique et l'union monétaire, nous avons la preuve, à travers la stagnation de la politique sociale, que l'Union Européenne des traités de Maastricht et Lisbonne se construit sur des critères exclusivement économiques et financiers !

Il faut rendre l'utilisation des crédits européens plus juste et efficace.

Il faut accélérer le processus d'une stratégie fondée sur l'innovation, la recherche, la création d'infrastructures, la formation pour nous aider à créer les emplois de demain qui nous font cruellement défaut aujourd'hui.

En conclusion, il est temps de remettre le débat à l'endroit.

De discuter du contenu des politiques qui sont mises en œuvres à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale et de développer des initiatives communes avec les forces du mouvement social, des syndicats contre l'austérité.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Nicole TAQUET-LEROY

**RAPPORT ANNUEL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
ET PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Chers Collègues,

Ce rapport et sa présentation par Myriam Cau donne une vraie mesure de ce qui est à l'œuvre dans tous les services.

C'est une troisième édition qui donne de vraies perspectives, en plus du bilan qu'elle dresse assez efficacement. C'est un imposant travail. Nous tenons à en remercier les services.

Ce qui n'était pas la culture de tous le devient. Le développement durable est désormais une vraie culture de région, qui irrigue la totalité de nos politiques.

Les indicateurs donnés sont multiples et précis. Ce sont de vrais points d'appui.

Ils sont d'autant plus précis que le manque que je voudrais souligner est alors plus visible. Comme l'a dit Myriam Cau, nous avons à nous réinterroger sans cesse.

Je ne sais pas d'ailleurs s'il s'agit d'une manière de voir les choses et de les cloisonner ou si tout bonnement, personne ne pense que la question du handicap doit être partie intégrante de notre réflexion sur le développement durable, dans sa dimension sociale et humaine.

Non pas qu'il nous faille mordre sur des compétences qui ne nous appartiennent pas, mais la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées s'applique partout et à l'intérieur de toutes les institutions, à fortiori donc au conseil régional et dans les services.

Cioran disait « tout ce qui nous gêne nous permet de nous définir. Sans infirmités, pas de conscience de soi »

Je formule ici le vœu que dans tous les services du conseil régional, et dans toutes les politiques que nous menons, nous ayons cette grille de lecture.

Il faut exercer l'œil de tous à voir ce qu'on n'est pas habitué à voir ou qu'on ne veut pas voir.

Puisqu'on parle de baromètre des inégalités et de la pauvreté, et d'épanouissement de tous les êtres humains, il faudrait réussir à mettre en évidence que parmi les plus

pauvres, on trouve aussi les personnes en situation de handicap, qui demeurent invisibles.

Pour reprendre le document du rapport annuel, dans les Indicateurs de développement durable, on note le taux d'emploi des agents en situation de handicap, mais c'est le seul indicateur qui apparaît.

Apparaît aussi le soutien aux pratiques handisport, c'est vrai.

Mais rien sur la mesure de l'accès aux transports et à la chaîne de transports : c'est pourtant une compétence région

Il n'y a rien non plus sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les parcours scolaires, professionnels ou sur l'orientation. C'est bien une compétence région.

Pas non plus d'indicateurs sur l'accès aux stages de formation des personnes handicapées. C'est aussi une compétence région.

Non pas que rien ne se fasse. Evidemment pas.

Mais des indicateurs dans ce domaine nous donneraient la mesure de ce qui reste à faire et mobiliseraient les services de la même manière qu'ils le sont déjà sur le développement durable, dans sa dimension environnementale.

La dimension humaine est essentielle quand on parle de développement durable. Pour notre groupe, c'est toujours « l'humain d'abord »

Tout coûte à une personne handicapée. Il faut la sortir de son invisibilité, et saisir cette occasion de travail transversal pour nous reposer aussi cette question là.

Intégrons donc la gêne et l'infirmité dont parle Cioran dans notre approche du développement durable, pour que tous soient concernés par nos politiques régionales, vraiment tous.

Je vous remercie de votre attention.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mr Michel AUTES

DEVELOPPEMENT DURABLE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, EVALUATION

Monsieur le 1^{er} Vice-Président,
Monsieur le Vice-Président,
Chers Collègues,

Nos démocraties traversent un moment historique et paradoxal. Alors qu'on assiste à l'épuisement des dictatures et à l'aspiration des peuples à la liberté, nos vieilles démocraties semblent douter d'elles-mêmes et hésiter entre le gouvernement des experts et le retour aux modèles politiques autoritaires.

En tant qu'élus, quel que soit le niveau auquel nous exerçons notre mandat, nous avons une grande responsabilité dans ce moment si particulier.

Certes, le budget de cette délégation est modeste, mais les enjeux qu'elle traite sont considérables. En fait, le véritable défi c'est que l'ensemble de nos politiques soit inspiré par la nécessité vitale de redonner du souffle et de l'espoir à notre vie démocratique.

Il n'y a pas de démocratie si le citoyen s'absente, se résigne ou entre en désespérance.

C'est pourquoi je m'attarderai sur trois enjeux parmi les nombreux programmes qui relèvent de la délégation « développement durable démocratie participative et évaluation ».

D'abord j'insisterai sur l'impérieuse nécessité de soutenir la vie associative. Les associations,

-les « corps intermédiaires »- sont le cœur vivant de la démocratie. C'est le lieu où le citoyen s'engage, participe et met en action la démocratie réelle. Or les associations souffrent : elles manquent de moyens, elles manquent aussi souvent de reconnaissance symbolique et politique. C'est pourquoi le Conseil Régional a un véritable devoir de soutien et une grande responsabilité pour soutenir et développer les initiatives associatives dans notre région. Quand ce cœur s'arrêtera, notre démocratie sera morte.

En second lieu, je soulignerai le rôle indispensable de l'éducation populaire pour irriguer le fonctionnement des institutions démocratiques et des associations. Les idéaux de l'éducation populaire ont accompagné le développement de la République. Il est essentiel aujourd'hui de leur redonner toute leur vigueur, dans la formation permanente, dans la vie lycéenne et dans toutes les procédures de concertation sur les politiques régionales.

Enfin je terminerai par la question de l'évaluation de s politiques publiques. Nous avons la chance dans Conseil Régional d'avoir de grandes compétences dans ce domaine. Encore faut-il que l'évaluation soit partagée, participative et permette de vrais débats sur les objectifs de nos politiques.

Vous l'avez compris, les trois sujets que je viens d'évoquer sont étroitement liés entre eux. Mais leurs enjeux concernent l'ensemble de nos politiques et doivent être au centre de notre action.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Laurence SAUVAGE

Agriculture, Ruralité et alimentation

Monsieur Le Président, Monsieur Le Vice Président,
Chers Collègues,

L'année dernière, le groupe Communiste Parti de Gauche et unitaire vous interpellait sur la manière de contrecarrer les effets de la concentration des exploitations agricoles, appuyée en cela par la PAC, de palier à la disparition des petites exploitations et, même si cela avait amené quelques sourires dans notre assemblée, vous posait la question : comment en trois ans la politique régionale pouvait agir et freiner cette désastreuse tendance ?

En effet, depuis 10 ans en France, le nombre d'exploitations a subi une baisse de 26% et notre région subit cette même saignée.

Face au bulldozer de la PAC, les incitations financières de la région ne semble pas vraiment faire le poids.

Les difficultés que nous rencontrons pour orienter les transmissions du foncier au bénéfice des jeunes expliquent notre incapacité à contrer l'accélération de la concentration des exploitations et le phénomène de spécialisation. Je rappelle qu'en 10 ans, à l'échelle de notre région, le nombre de ferme laitière est passé de 6500 à 4200 exploitations. Les prévisions mécaniques produites par France Agrimer en annonce moins de 2000 à l'horizon 2018

La deuxième conférence régionale du foncier qui s'est tenu en novembre à notre Hôtel de région s'est d'ailleurs intéressée à cette question. Elle n'a pas été en mesure d'identifier les voies d'une action efficace et rapide pour s'opposer à la concentration foncière.

Les propriétaires foncier sont et demeurent les seuls décideurs quelque soit par ailleurs les injonctions à caractère moral que leur adressent la société civile et ses élus.

Les récentes conclusions du PRCTA commandité par la Région Nord - Pas de Calais vont dans le même sens. Agir sur le foncier ou plus concrètement sur ceux qui en sont les possédants constitue la question centrale du débat. A défaut d'outils législatifs, il est illusoire de vouloir peser sur le choix des propriétaires.

Et reconnaissons que toutes les autres voies d'actions identifiées par les intervenants n'ont qu'un effet marginal dans la problématique

En apportant son concours financier à des projets de diversification, en produisant et en intensifiant sa communication, la région ne parvient pas à faire autre chose qu'à montrer du doigt le modèle vers lequel nous souhaitons voir nos agriculteurs se diriger.

Mais au-delà des annonces, la réalité est bien différente et bien décevante. Le monde agricole change certes dans sa façon de penser mais certainement pas dans sa façon d'agir. Nombre d'acteurs du conseil agricole et en particulier les banques influencent considérablement les choix des agriculteurs, qui continuent à voir dans l'agrandissement le moyen le plus simple et le plus maîtrisable de préserver ou d'augmenter leurs revenus.

Face à ce phénomène, il paraît important que nous fassions preuve de résistance en réfutant des choix qui ne sont pas les nôtres mais qui sont en réalité ceux d'une profession très productiviste qui, pour l'essentiel, ne voient dans notre budget agricole qu'un moyen de plus de soutenir des investissements qui d'une part ne semblent pas aller dans le sens de la transition écologique que nous appelons de nos vœux et qui d'autre part consolident une agriculture bien assise voir bien nantie.

Les aides récemment accordées par la région aux équipements photovoltaïques en sont un exemple manifeste. Nous avons ainsi tous en tête l'exemple de quelques petits exploitants agricoles ayant dûs abandonner un projet photovoltaïque à la suite d'un refus opposé par leur banque alors que ce complément de revenu aurait été déterminant pour l'avenir de leur exploitation.

A l'inverse, nous nous rappelons bien pour les avoir étudié en commission les soutiens importants accordés par la région à des projets de grande ampleur financés sans difficulté par les banques en raison de la solidité financière ou de la surface économique de l'exploitant qui en faisait la demande. Dans de tels cas, la région procède d'une certaine forme de suivisme en accompagnant des projets au profit d'exploitants agricoles qui sont loin d'être les plus nécessiteux.

Les petits agriculteurs victimes de cette discrimination financière ont du mal à comprendre la signification politique de nos choix.

De façon symétrique, notre politique de soutien à l'agriculture biologique n'a pas les résultats escomptés. Plutôt qu'inciter financièrement les agriculteurs à entreprendre une conversion biologique, il serait plus pertinent de mettre en place une stratégie de communication affirmant les bénéfices en terme de santé et d'environnement le développement de la consommation locale de produits agricoles biologiques. En créant un appel d'air, et en organisant les réseaux de consommation, tels que ceux alimentant la restauration collective, nous parviendrons plus facilement à convaincre le monde agricole de la pertinence de ces conversions. A défaut, la transformation des mentalités nécessitera des décennies. Il est à craindre que cette dynamique déjà bien laborieuse finisse par s'éteindre.

En toute honnêteté, il faut bien reconnaître que la région n'est pas libre dans ses choix d'affectations des aides à la diversification agricole. Les critères réglementaires qui nous sont imposés principalement par le Traité de Lisbonne ne nous donnent pas

de marges de manœuvre et nous condamnent à prendre des décisions contraires à nos ambitions. Ayons donc le courage de nous désolidariser des choix économiques imposés par les lobbys agro-énergétiques les plus influents au profit d'une agriculture industrielle qui s'affirme de jour en jour comme incontournable et inexpugnable. Nous aurons ainsi rempli notre mission et mis fin à un processus mortifère qui consiste à remplir des tonneaux toujours plus pleins en ponctionnant des tonneaux toujours plus vides. Mais certains d'entre vous me diront qu'il s'agit là d'une périphrase à caractère viticole et notre région ne peut guère l'assumer.

En résumé, face à la concentration des exploitations que soutient le découplage des aides Pac et à la spécialisation imposée par la machine agroalimentaire régionale, il semble difficile pour la région d'entrer en confrontation avec la pensée unique et d'imposer les voies alternatives. Celles qui permettent de sortir des deux tendances fortes citées plus haut.

La résistance des milieux professionnels et le suivisme des structures de conseil, mais aussi le cadre légal de la propriété foncière, nous rendent inopérants. Nous devons faire nous même de la résistance et ne plus nous satisfaire d'aider des investissements que les milieux professionnels nous demandent de soutenir de façon inconditionnelle au motif qu'ils répondent à des critères obligatoires. Une tactique pourrait être de prendre en compte d'autres critères tels que EBE de l'exploitation, nombre d'actifs sur l'exploitation et impact du projet en termes de création d'emploi. Cela permettrait au moins de ne pas rajouter des soutiens à des opérations déjà financées par des dispositifs d'envergure nationale ou européenne..

Alors Monsieur Le Vice Président, face à la dictature européenne au service de l'intérêt des grandes sociétés transnationales et des spéculateurs qui s'y nourrissent, face au désarroi et à l'incompréhension des petites exploitations agricoles qui subissent chaque jour les coups de butoir d'une politique au service des plus gros,

Saurons nous, comme l'a fait illégalement notre gouvernement quand il a décidé en 2008 de renflouer des banques en difficultés,

Saurons nous appeler à la désobéissance européenne afin que, comme le défend quotidiennement le groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires, membre du Front de Gauche, « l'humain » soit au cœur de notre politique régionale.

Pour conclure, et en un mot comme en 2005 pour le Traité Constitutionnel Européen,

Sachons dire NON !

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Laurent MATEJKO

A.N.R.U.

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Chers Collègues,

Le programme ANRU est à la fois une source de satisfaction pour ce qu'il a permis d'accomplir, de réflexion pour ce qu'il n'a pas pu permettre de faire et d'inquiétude quant à son avenir.

Au bénéfice du programme, celui-ci a permis de financer nombre d'opérations de rénovations urbaines (dont l'emblématique opération « 100.000 logements »), que nous soutenons sans réserve malgré la difficulté à intégrer des dimensions très régionales telles que l'habitat social « horizontal » autant que « vertical » qui est une particularité urbanistique de notre territoire.

Autre difficulté relevée par les praticiens : la place dévolue aux citoyens habitants dans la réflexion et la réalisation de ces opérations afin que ceux-ci s'approprient les mutations en cours. Comme l'année dernière, nous soulignons que la région pourrait envoyer un signal en ce sens, en dotant de moyens conséquents cette politique.

On note également un arsenal coercitif insuffisant pour lutter contre l'habitat indigne. Nous nous inquiétons de la pérennité de ces financements liés au programme ANRU, et souhaitons qu'un appel soit lancé en direction de l'Etat en ce sens. Il nous semble indispensable que l'on dresse le bilan de ces politiques urbaines et qu'elles soient continuées en un autre programme, encore mieux adapté que le précédent.

Je remercie les services de la région pour la qualité du suivi des dossiers.
Je vous remercie de votre attention.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Monsieur Jean HAJA

TOURISME

Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Chers Collègues,

Comme je l'ai indiqué lors de la préparation du budget 2011, nous avons l'impression que la politique Tourisme est un peu « la cinquième roue du carrosse » dans le projet politique de la Région. Un sentiment d'autant plus fort qu'au niveau national, la politique Tourisme n'est pas suffisamment prise en compte au sein des contrats de projets Etat-Région, alors que cette procédure ouvre la possibilité d'une mise en cohérence des politiques touristiques régionales et d'une coordination des interventions de l'Etat et des collectivités territoriales. Le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles dont un des objectifs est d'anticiper les emplois et les niches d'activités susceptibles d'émerger à l'avenir doit s'appuyer sur les personnels et formations de l'enseignement supérieur, une démarche qui est en lien avec les perspectives du schéma régional de développement économique (SRDE). Toutes les politiques régionales, les plans ou programmes régionaux devraient automatiquement se centrer sur le secteur, le tourisme doit être mis à l'épreuve du boisement, des parcs, des équipements sportifs et culturels, des festivals, des musées, des choix de transports. Votre intervention lors de la séance du 24 novembre et les documents qui ont été mis à notre disposition témoignent d'une volonté du dépassement des situations antérieures.

Comme je l'ai indiqué précédemment le tourisme régional se trouve au carrefour de toutes les compétences développées par le conseil régional sur les territoires urbains et ruraux. La politique touristique doit concourir à l'enrichissement, à la mobilisation des habitants de la région, nous l'avons dit, vous l'avez écrit : réussir cette politique, c'est mettre l'habitant au cœur des enjeux du tourisme. C'est une démarche qui doit débiter dès la petite enfance, en amenant les jeunes à fréquenter des lieux culturels, des activités ludiques en utilisant les transports régionaux. Le tourisme social permettra aux associations locales de loisirs et de vacances d'accéder aux richesses culturelles, musicales, culinaires...Favoriser les excursions des jeunes et des seniors, c'est permettre la multiplication des échanges au sein des familles, c'est permettre les comparaisons et les mobilisations pour partager leurs connaissances et les motiver mutuellement. En accompagnant toutes les catégories d'âge, les membres des familles, les populations défavorisées nous prenons en compte les

valeurs régionales telles que la convivialité et la sociabilité qui qualifient les rapports entre les habitants, continuons la solidarité avec les associations caritatives pour atteindre ces objectifs. N'oublions pas que tous les habitants ne possèdent pas de véhicules ou ordinateurs ou ipod, alors s'il faut développer le e-tourisme, il faut aussi continuer à utiliser toutes les formes traditionnelles de communication. Une démarche qui contribuera à la diffusion de notre politique régionale en matière de tourisme et la connaissance des lieux et équipements qui sont à la portée des habitants de notre territoire.

Une autre stratégie pour motiver la population régionale aux bienfaits du tourisme serait de donner les moyens aux habitants de s'approprier les lieux historiques, les sites remarquables avec une billetterie unique, avec des pass qui favoriseraient les visites régulières ou sur un week-end ou pourquoi pas envisager des entrées gratuites annuelles pour inciter les fréquentations. Mais l'on pourrait aussi envisager l'instauration d'une forme de péréquation entre sites, musées pour diminuer le coût des sites les moins fréquentés mais qui ont donc besoin de plus de soutiens. Les voyages intra régionaux, les visites des équipements culturels devraient bénéficier d'un bonus régional, dans le cadre des prix d'entrée ou de projets

L'idée du contrat de rayonnement touristique sur un territoire est une excellente initiative à condition d'associer tous les acteurs et en particulier les acteurs des associations locales aux côtés des professionnels, des experts et des élus. C'est à ce prix que nous réussirons à créer une dynamique locale pour augmenter l'intérêt des citoyens pour s'inscrire dans la connaissance touristique. Pour réussir ce projet la politique régionale devra tenir compte de la nécessité de répartir les nouveaux équipements, de définir les nouveaux modes de transports en pensant à la fois déplacements au travail et déplacements vers les lieux de loisirs, dans les zones urbaines et rurales...

La réussite de la politique touristique dépend aussi de facteurs externes car le meilleur gage de succès pour notre politique régionale serait que le plein emploi existe et que les revenus moyens atteignent au moins ceux du niveau national.

Mais nous pouvons aujourd'hui nous donner les outils pour maîtriser les facteurs internes pour gagner le pari d'une politique touristique ambitieuse, alors mettons nous au travail collectivement.

Nous l'avons dit : le tourisme doit s'adapter aux nouvelles technologies, aux enjeux majeurs de notre société. Avec les universités, les offices de tourisme, les associations locales intergénérationnelles et les élus nous pouvons rendre la région encore plus attrayante. La politique globale pour que les territoires urbains et ruraux bénéficient des retombées de leurs investissements est en marche : le Louvre 2, le centre historique minier ou les éco-musées, les stades, les baraques à frites des villes ou le restaurant Meurin, les églises et les cimetières, les gares, les magasins, les monuments, les capitales régionales culturelles et j'insiste sur le brassage des genres pour indiquer qu'il ne suffit pas de construire un équipement pour faire venir les excursionnistes et touristes, il faut mixer, offrir l'hébergement, la restauration, les modes de transports pour attirer le chaland !

Nous avons du travail, ensemble pour notre population relevons le challenge.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Delphine CASTELLI

MER ET PORTS

Monsieur le 1^{er} Vice-Président,
Monsieur le Vice-Président,
Chers Collègues,

Sur le volet portuaire notre budget 2012 vise à poursuivre notre programme de restauration, réhabilitation et de mise en sécurité des ouvrages des ports de Boulogne et de Calais.

C'est un exercice classique en notre qualité de propriétaire des infrastructures.

Bien évidemment, le dossier « phare » de notre politique portuaire reste le projet « Calais Port 2015 » pour lequel nous avons débattu âprement lors de la dernière séance plénière du mois de novembre en focalisant, plus particulièrement, sur le mode de gestion.

Sur le fond du projet, nous sommes d'accord sur l'idée et l'importance de mettre en œuvre les moyens pour accueillir toujours plus efficacement le trafic transmanche mais aussi de positionner Calais comme point de massification et nœud de communication centrale en Europe.

En effet, le port de Calais avec son projet « Port Calais 2015 » permettra de répondre aux besoins des opérateurs maritimes mais aussi à la question du fret attendu dans les prochaines décennies par l'ensemble des experts qui appuient leurs prévisions notamment, sur les évolutions démographiques en Grande-Bretagne et en France.

Néanmoins, ce projet doit-être impérativement adossé à un réel projet de développement industriel et tertiaire, car nous devons dépasser l'idée d'une simple zone de transit de marchandises pour le port de Calais.

En parallèle, nous devons intégrer la notion d'intermodalité des moyens de transport dans nos schémas d'organisation du pré et du post acheminements des marchandises.

A ce titre, la modernisation de la desserte ferroviaire Calais-Dunkerque permettra de fluidifier le trafic Fret et passagers avec des travaux qui devraient débuter à partir de 2013 pour une mise en service dès 2015, je pense...

Par contre, sur le mode de gestion choisi nous réaffirmons notre opposition au principe de lancer un appel d'offres car par ce biais nous créons les conditions pour perdre à plus ou moins long terme la maîtrise de nos zones portuaires.

Au-delà de cette posture politique, nous actons le principe du mode de gestion choisi et nous demandons maintenant d'associer –sous une forme qui reste à définir- les partenaires sociaux à la construction de cet appel d'offres.

Par ailleurs, il reste des incertitudes concernant les acteurs économiques qui pourraient être associés autour de l'acteur pilote CCI côte d'Opale, dans la perspective de répondre à l'appel d'offres qui pourrait aussi faire l'objet d'appétits financiers de fonds spéculatifs.

Au regard des déclarations de Monsieur Philippe Vasseur qui milite activement pour l'intégration d'acteurs privés tout en revendiquant la décentralisation du Port autonome de Dunkerque, il est nécessaire, aujourd'hui, de créer une réelle visibilité sur la stratégie qui sera mise en œuvre pour la gestion des infrastructures.

Concernant le port de Dunkerque, l'idée de sa décentralisation ne semble plus d'actualité suite aux déclarations du Ministre Thierry Mariani lors d'une visite sur le Littoral.

En effet, quel est l'intérêt stratégique d'une éventuelle décentralisation de l'infrastructure ?

Cette éventualité créerait un désengagement intempestif de l'Etat sur des projets en cours, pour lesquels la Région n'aurait peut-être pas les moyens d'en assurer pleinement la réalisation.

Nous sommes d'accord sur la nécessité d'une plus grande cohérence pour le développement de notre façade maritime ; mais cette exigence n'est aucunement corrélée à la décentralisation du port de Dunkerque.

Autre point important sur lequel je souhaite revenir un instant, je veux parler du Canal Seine Nord, avec la problématique du relèvement des ponts, vital pour le développement économique du territoire du Dunkerquois. Où en est-on sur ce dossier ?

De même, parler de l'avenir de notre façade maritime, nous oblige aussi à évoquer le présent immédiat avec la situation de l'entreprise Sea France qui pour l'instant se trouve dans une impasse faute de repreneur. Le projet d'une SCOP semble difficilement réalisable du fait du manque d'engagement pro-actif de la SNCF et de l'Etat sur le dossier présenté par le syndicat majoritaire.

Des voix syndicales portent l'idée de la création d'une société d'économie mixte dans laquelle la SNCF pourrait rester au capital de manière minoritaire autour d'un acteur économique crédible en y associant aussi des collectivités territoriales et les salariés.

Cette proposition est intéressante mais nous sommes dans l'urgence et sous la menace d'une liquidation judiciaire immédiate pure et simple.

Outre le drame social que pourrait représenter la disparition de Sea France pour le Calaisis, j'attire aussi votre attention sur les difficultés financières à venir pour l'autorité gestionnaire du port de Calais en terme de manque à gagner sur le trafic Transmanche.

Récemment, le Préfet de Région a annoncé la déconcentration d'une partie du Fond Stratégique d'Investissement vers les régions. A ce titre, il serait peut-être utile et nécessaire de l'interpeller pour qu'il mobilise en urgence ce fond par anticipation en faveur de Sea France. C'est une piste qui rester à creuser !

Concernant le domaine d'activité « pêche » qui se localise principalement sur le port de Boulogne, nous devons continuer notre action pour conforter Boulogne comme la principale plate forme européenne de distribution des produits de la mer.

Nous devons aussi envisager l'avenir de Boulogne avec une ambition conquérante en lien avec le pôle de compétitivité Aquimer tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement de l'aquaculture.

L'aquaculture est devenue une réalité qui pose cependant questions. Elle ne doit pas être déconnectée de la pêche traditionnelle. Cela sous-entend une réflexion à avoir sur des zones protégées pour la reproduction des espèces sauvages qui se font de plus en plus rares.

Nous avons connu 150 000 tonnes de poisson débarqué à Boulogne. Aujourd'hui, nous sommes toujours premier mais avec 37000 tonnes.
Près de 50% de la consommation mondiale est issue de l'aquaculture.

Avec notre pôle de compétitivité Aquimer et la mise en place d'une plate forme d'innovation dédiée aux activités aquacoles, nous avons les atouts pour élaborer l'avenir avec ambition.

Enfin, il est essentiel de réaffirmer que Boulogne est d'abord un port de pêche. Plus de 5000 emplois sont directement liés au poisson, à sa pêche, à son importation et à sa valorisation. Sans réaffirmer cette réalité, l'avenir de cette zone portuaire serait fortement compromis.

Je vous remercie.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Cathy APOURCEAU-POLY

Apprentissage

M. le Président, M. le Vice-Président, chers Collègues,

Le budget 2012 de l'apprentissage est examiné alors que le contrat d'objectif et de moyens de l'apprentissage vient d'être renégocié avec l'Etat.

Les orientations gouvernementales visent avant tout à mettre l'accent sur le développement quantitatif de l'apprentissage. Or, en Nord Pas de Calais, seules 23 000 des 37 000 places financées aujourd'hui sont occupées. Il y a donc actuellement plus de 16 000 places en section d'apprentissage qui sont non pourvues. Le COM prévoit d'en ouvrir 5000 de plus, conformément aux directives de l'Etat, alors que la priorité serait avant tout de consolider les places existantes.

L'Etat, dont les représentants répètent que les critères « quantitatifs » n'ont aucune importance quand il s'agit de minimiser les conséquences des suppressions de postes dans l'éducation nationale, utilise en revanche sur l'apprentissage un raisonnement avant tout axé sur une politique du chiffre avant de mesurer les besoins de formation des jeunes.

Nous apprécions que la Région défende la notion de qualité de l'apprentissage, ce qui est une thématique importante dans la mesure où le nombre de rupture de contrat d'apprentissage reste élevé. La question de la responsabilité sociale des employeurs doit être à ce titre mise en avant.

Nous devons être vigilants aux conditions de vie des apprentis, rémunérés en moyennes à 40% du SMIC, et dans un contexte où 28% des contrats d'apprentissages signés se soldent par une rupture. C'est dans cet esprit que nous proposons qu'une aide au permis de conduire puisse être accordée aux apprentis, pour lesquels la mobilité professionnelle est souvent indispensable comme nous l'avons entendu lors des réunions décentralisées organisées par la Région dans les bassins d'emploi.

Ceci n'est pas sans lien avec les conditions de développement de l'apprentissage. La Droite encourage le développement du travail à 14 ans sous couvert de bon sens. Cela nous renvoie aux temps obscurs où certains jugeaient anti-économique le choix d'interdire le travail des enfants. Le COM prévoit l'expérimentation dans le cadre du

dispositif DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance), qui fait suite à un décret gouvernemental de janvier 2011, l'accueil en Centre de formation des apprentis d'élèves de 15 ans. **Ce dispositif entérine donc la fin de la scolarité obligatoire jusque 16 ans, ce que nous n'acceptons pas.**

La négociation du COM s'est faite dans un contexte de mise en concurrence des sections d'apprentissage avec les filières des lycées professionnelles, qui sont supprimées. La Région n'est pas responsable des fermetures de filières en bac professionnel ou technologique, en revanche elle doit donner un aval à l'ouverture de section de CFA.

L'un ne devant pas se substituer à l'autre, et dans le cadre d'une volonté affichée par la majorité régionale de combattre pied à pied la casse du service public de l'éducation nationale, nous souhaitons que l'engagement soit pris de ne pas valider l'ouverture de sections de CFA dans les secteurs où le rectorat justifie la fermeture de filières équivalentes. Nous ne pourrions accepter cette mise en concurrence entre voie scolaire et apprentissage, alors que notre rôle est de créer des passerelles et une complémentarité entre les deux.

Nous rappellerons notamment cette exigence au sein du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Les difficultés rencontrées dans les négociations avec l'Etat montrent bien que celui-ci est aujourd'hui plus sensible aux besoins des entreprises que des jeunes et des salariés que l'on précarise pour se plier aux exigences de main d'œuvre flexible et bon marché.

Si nous apprécions les efforts régionaux pour permettre d'améliorer l'accueil des jeunes apprentis, nous pensons que les dispositions dans lesquelles l'Etat aborde aujourd'hui les objectifs du développement de l'apprentissage ne nous permettent pas de nous aiguiller sur de bons rails.

Le développement quantitatif de l'apprentissage, sur lequel mise le gouvernement, ne saurait ni constituer le remède miracle aux difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail, ni à l'orientation d'élèves mis au ban du système scolaire.

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de M. Jean HAJA

Aménagement du territoire

Monsieur le Président,
Monsieur le vice-président,
Chers collègues

Les thèmes, les projets débattus et mis en exergue dans ce budget 2012, témoignent du foisonnement de programmes, de plans qui visent à améliorer l'accès aux équipements, à préserver notre richesse et gérer les besoins des habitants du Nord Pas de Calais. L'entrée dans le XXI^{ème} siècle nous ouvre de nouveaux défis et pourtant il nous faut répondre encore aux besoins primaires de nombreuses familles : manger, dormir et se chauffer, en quelque sorte vivre dignement.

En effet, à l'heure où la Fondation Abbé Pierre alerte les autorités que 3,8 millions de familles qui représentent 8 millions de personnes sont en précarité énergétique, le programme régional du solaire thermique et le solaire combiné doit d'abord favoriser les locataires des bailleurs sociaux. En effet pour diminuer leurs charges et produire des économies, la région pourrait inciter les organismes à s'inscrire dans cette démarche en les dotant d'un fonds de concours. Nous aurions l'occasion d'agir dans le sens du grenelle de l'environnement pour la production de l'énergie propre tout en augmentant le pouvoir d'achat des familles sans augmenter leur loyer évidemment, nous sommes d'accord avec l'exécutif sur ce point.

Ce qui revient aussi régulièrement dans nos débats au sein de la commission, c'est le déficit d'ingénierie sur les territoires, au même titre que nous intervenons dans les pays ou dans le cadre de la coordination de la formation emploi, je suggère au nom du groupe communiste, parti de gauche et unitaires, que le conseil régional vote une ligne budgétaire supplémentaire qui permettrait dans un premier temps d'apporter du soutien aux collectivités, aux bailleurs et enfin aux propriétaires privés occupants. Ce professionnel serait l'interface entre les politiques régionales et les acteurs des territoires et, pourquoi ne pas aller jusqu'à envisager un espace de la région dans un équipement déjà subventionné en investissement et/ou en fonctionnement dans le cadre des politiques de l'environnement (maisons, ...) ?

Ce référent régional sur le territoire doit amener l'ingénierie et diffuser les politiques prioritaires définies par la Région, démarches et communication qui font défaut dans de nombreux territoire, encore une fois je sollicite le conseil pour développer de la discrimination positive en faveur des territoires qui souffrent du manque de ressources.

Je lie cette démarche avec la nécessité réaliser un point sur les projets, les équipements entrant dans les financements des fonds territoriaux (Bassin minier, littoral et le Hainaut-Cambrésis) pour évaluer presque en fin de parcours l'état d'avancement des études et les mettre à l'épreuve des fonds émis. Je le répète encore une fois les territoires qui ont les techniciens, la culture de projets ou l'intérêt régional voire la préférence régionale ne peuvent pas être prioritaires et les seuls bénéficiaires majoritairement de ce fonds qui doit intervenir comme un fonds de péréquation entre les territoires et donc se centrer sur le rattrapage dans leur aménagement, sinon nous créerions une nouvelle injustice territoriale. Il serait intéressant de lister dans la commission l'état des projets, leur avancement et perspectives de financement selon les indicateurs proposés dans le document remis lors des conférences territoriales.

Ma dernière remarque vise à mobiliser la mobilité et la connaissance de nos enfants qui feront l'avenir de notre région. Les politiques de boisement ou de reboisement sont de très belles initiatives écologiques et pédagogiques, l'apprentissage de bio diversité et sa gestion également mais nous aurions beaucoup à gagner en incitant les acteurs locaux, les écoles à participer aux classes natures, en proposant une nouvelle dynamique de mobilisation basée sur les territoires, en diffusant les possibilités d'accompagnement financier.

Pour conclure je félicite les animateurs de ces politiques qu'ils soient cadres, techniciens et employés ainsi que leurs partenaires sans oublier les élus, leurs compétences et les projets développés nous mettent au carrefour de nombreux enjeux développés dans les autres commissions telles que le tourisme, la formation, l'agriculture, le développement économique... Ces interactions doivent être présentes dans nos débats d'aujourd'hui et demain.

Je vous remercie de votre attention

Séance plénière des 14,15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Delphine CASTELLI

SPORTS ET JEUNESSE

La politique sportive du Conseil Régional est une politique volontariste, qui, au fil des années, a pris une place importante dans la vie de la Région. Notre groupe n'a eu de cesse depuis 2004 que d'arriver au doublement du budget de la commission Jeunesse et Sports. Tous les amendements que nous avons proposés y ont contribué, tels le plan rénovation piscine, les terrains synthétiques, l'aide aux clubs qui intègrent le handicap ou encore la ligne budgétaire pour la politique jeunesse.

Quelques exemples parmi d'autres qui ont permis d'atteindre notre objectif en 2010.

Mais depuis, nous voici à la croisée des chemins et il faut bien se rendre compte que la politique sportive depuis 2010 végète. En effet, on assiste à la remise en cause de l'accompagnement de certaines politiques, la création de sous-commissions qui n'ont de cesse que de remettre à l'étude des décisions qui avaient été prises à l'unanimité. Exemple avec la suppression des kits maillots proposés par les conseillers régionaux, qui étaient un vrai moyen de toucher tout le territoire et les petits clubs, et en profiter pour récompenser les bénévoles.

Au contraire, en ce qui concerne les kits sportifs, pourquoi ne pas penser aux sports traditionnels qui sont encore bien présents dans nos campagnes, et également les diffuser auprès des adhérents des fédérations travaillistes, car jusqu'alors, seuls les adhérents des fédérations françaises en bénéficiaient, c'est injuste. Ceci est d'autant plus important que les études sociologiques démontrent qu'un jeune bien dans son corps et dans sa tête a plus de chances objectives de réussir socialement, donc professionnellement.

Faisons le pari que notre accompagnement à l'éducation sportive, que ce soit dans les associations ou les lycées, en terme d'équipement et de ressources humaines, participe à cet objectif d'émancipation et de citoyenneté.

Aidons plus ceux qui ont le moins ! Un budget du sport qui ne progresse plus en cette année olympique, quel dommage !

Paradoxalement, nous continuons à distribuer des millions d'euros pour des équipements haut de gamme qui permettent à des sociétés privées d'investir sans risque (grand stade de Lille, vélodrome de Roubaix, stade Bollaert, stade couvert de Liévin ou encore grande salle à Dunkerque) avec des délégations de service public que nous aurons de plus en plus de mal à maîtriser.

Il serait intéressant de reprendre le travail entre les 2 commissions sports et lycées qui permettrait une meilleure lisibilité des installations sportives financées par la Région. Il nous semble indispensable que la politique régionale retrouve ses vraies couleurs et ne reste pas dans ce schéma où les valeurs du sport ne doivent être qu'économie et donc marchandisées.

En cette année olympique, pensons à l'esprit de Pierre de Coubertin « démocratie et liberté », et rendons donc l'accès démocratique à tous les sports pour tous les habitants de notre Région.

Et rappelons-nous que « chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

Je vous remercie.

Séance plénière des 14, 15 et 16 décembre 2011 – Budget 2012

Intervention de Mme Nicole TAQUET-LEROY

CITOYENNETE, RELATIONS INTERNATIONALES

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Nous sommes fiers que notre région continue à être active dans les partenariats internationaux. En temps de crise, la tentation de repli sur soi pourrait l'emporter. Ce n'est pas le cas, et nous nous en félicitons.

Tomas Borge disait que la solidarité est la tendresse de peuples. C'est à nous de décider de quelle manière nous voulons être citoyens de ce monde.

Au moment où la région s'engage sur les chemins de mémoire, éléments singuliers de notre culture qui interrogent notre histoire, les tirailleurs sénégalais ou les indigènes du magnifique film de Rachid Bouchareb sont singulièrement absents.

Qu'avons-nous fait de leurs sacrifices, s'ils demeurent invisibles, et pouvons-nous alors entendre sereinement que les seuls nordistes doivent mériter notre attention ?

Notre région est habitée aussi par les familles des 70 000 mineurs marocains que les houillères sont allées chercher en vue de liquider en douceur les mines du bassin minier. C'est pourquoi nous saluons le travail de cette commission qui donne à notre région un visage ouvert et solidaire et qui propose à nos jeunes des actions de solidarité qui sont la marque des gens du Nord.

Avec les projets « solidaires ici, solidaires ailleurs » ou « citoyens de la planète » ou encore « la semaine de la solidarité internationale » et d'autres ..., nous donnons à nos jeunes la possibilité d'incarner ce qui a toujours été la valeur phare de notre région : la solidarité. L'honneur des gens du Nord est celui là.

Au moment où la question de la dette occupe tous les jours les médias, il est ainsi une autre dette que nous avons vis-à-vis de ces pays du tiers monde qui ont contribué à nous libérer ou à construire notre pays. Nous ne sommes pas pour l'effacement de cette dette là. Nous gardons en tête qu'injustices et déséquilibres sont sources de désespoir ou de haine.

L'égal accès aux droits et la lutte contre les discriminations sont des éléments majeurs d'éducation auxquels nous sommes très attachés. Comme ce sont aussi des éléments clés de la politique régionale, nous ne pouvons que nous en féliciter mutuellement.

Je vous remercie, et pourvu que ça dure.